

L'UE : une dynamique d'intégration européenne

Le processus de mondialisation s'est accompagné du développement de zones d'intégration régionale. L'intégration peut être économique mais aussi monétaire, politique et sociale. L'ouverture internationale a ainsi eu des effets contrastés d'un côté, de moins en moins d'obstacles au commerce mondial et de l'autre le développement de zone régionale où le commerce intrazone est privilégié tandis que le commerce interzone se fait sur fond de mesures protectionnistes.

« Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne... »
Victor HUGO (août 1848)

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »

R. Schuman (9 mai 1950)

Signature Traité CECA

L'Europe n'est pas non plus née « d'un coup », elle est le résultat d'un long processus.

I) La marche vers l'intégration :

La notion d'intégration économique recouvre différents degrés. En 1961, l'économiste Bela Belassa propose un schéma d'intégration régionale en 5 étapes. **Doc exercice p 100**

- **La zone de libre-échange** est un ensemble de pays entre lesquels les marchandises circulent librement. Une zone de libre-échange est caractérisée par le fait que chaque pays demeure totalement libre de son tarif extérieur vis-à-vis des pays non-membres de la zone, contrairement à une union douanière (l'ALENA est une zone de libre échange).
- **L'union douanière** est une zone de libre-échange à laquelle s'ajoute une politique commerciale : les membres appliquent un tarif extérieur commun pour leurs importations en provenance des autres pays que ceux de la zone (la CEE était une Union douanière).
- **Le marché commun** est une union douanière accompagnée d'une ouverture de l'ensemble des marchés. Il s'agit d'éliminer toutes entraves aux échanges de facteurs de production : marché des produits, marché du travail, marché des capitaux reposant sur la libre circulation des hommes et des capitaux. Implicitement, il est censé créer des effets positifs et l'action porte sur la suppression des réglementations néfastes pour les échanges.
- **L'union économique** correspond à une approche plus volontariste, elle intègre non seulement le marché commun mais aussi le rôle régulateur des interventions étatiques : c'est donc le marché commun plus l'harmonisation des politiques économiques des pays membres. **L'union économique et monétaire** est la phase ultime de l'intégration, elle comporte une mise en place de politiques communes, mais aussi la création d'une zone de parités fixes entre les membres et éventuellement la création d'une monnaie commune (comme l'ECU) voire unique (comme l'Euro).
- **L'Union politique phase ultime**, unification par les pays membres de leurs politiques économiques, des affaires étrangères et de la défense. 1985 : suppression des contrôles à l'intérieur de l'Union et accords de Schengen, 1992 : naissance de la citoyenneté européenne. 1997 : mise en place de la coordination des politiques budgétaires des pays membres et de la politique sociale. 1999 : mise en place de la zone euro. 2009 : entrée en vigueur de traité de Lisbonne.

1) Les étapes de l'intégration européenne

De décennies en décennies : **doc 1 p 100**

1945-1959 : une Europe en paix. L'économie au service de la paix. Les débuts de la coopération : les premiers pas la **CECA** traité de paris en 1951 **6 pays signataires**. France, RFA, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays Bas.

Puis le traité de Rome en 1957 instituant la CEE aussi appelée Marché Commun et la Communauté Européenne pour l'énergie atomique (**EURATOM**) entre ces 6 pays.

1960-1969 : le boom des années 60 : la croissance économique, les pays membres abandonnent leurs droits de douane dans leurs échanges commerciaux en 1968 ce sera la *suppression totale des droits de douane et la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC)*. 1962 la PAC (Politique Agricole Commune) entre en vigueur. Du marché commun vers l'union Economique.

1970-1979 : une *communauté en pleine expansion* : le temps du premier élargissement : Danemark, Irlande Royaume Uni en 1973. Face aux difficultés liées aux changes flottants : création du serpent monétaire en 1972 et du SME (Système Monétaire européen) en 1979.

1980-1989 : une Europe en pleine mutation. Elargissement en 1981 : l'Europe des 10, qui est le 10^{ème}? En 1986 : l'Europe des 12, Espagne et Portugal. En 1986 signature de **l'Acte unique européen** : supprimer en 6 ans les entraves à la libre circulation des marchandises au sein de l'UE = ouverture des frontières au 1^{er} janvier 1993 : c'est le «marché unique» en 1993.

1990-1999 : une Europe sans frontières. 1990 les accords de Schengen : libre circulation des personnes dès 1995. En **1991, le traité de Maastricht** : **Traité de l'Union Européenne** vers l'Union Economique et Monétaire (UEM) traité qui précise aussi le passage vers l'adoption d'une monnaie unique. 1995 l'Europe des 15 : qui sont les 3 nouveaux ? Autriche, Finlande, Suède **1997 : traité d'Amsterdam** adopte le pacte de Stabilité et de Croissance (PASC). 1999 : La BCE devient responsable de la politique monétaire.

Les années 2000 : **2002 : lancement de l'euro** fiduciaire qui remplace les monnaies nationales pour les pays membres de la Zone Euro. Qui sont-ils aujourd'hui ? 2004 : c'est l'Europe des 25 : Retrouvez les 10 qui s'ajoutent ? Et c'est aussi la signature à Rome du Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TCE) qui devra être ratifié par chacun des états membres. Puis, 2007 l'Europe des 27 : qui sont les deux derniers ? Bulgarie et Roumanie.

2) Les institutions

La présidence du Conseil de l'Union européenne, Organe législatif de l'UE ou la présidence de l'Union européenne, est une présidence tournante du Conseil de l'Union européenne (appelé aussi Conseil des ministres). Pays qui préside : Finlande actuellement, ce sera la Croatie à partir de janvier 2020 et pour 6 mois.

Le Conseil Européen : organe politique suprême de l'UE se réunit 4 fois par an pour décider de la politique générale de l'union, composé des chefs d'état et de gouvernement des pays membres.

Président Charles Michel (élu par le conseil européen). Nomme et fixe les grands axes à la commission Le Parlement européen : représente les citoyens, les députés sont élus au suffrage universel direct depuis 1979, Président Antonio TAJANI. (Nombre de députés 751). Le parlement investit et contrôle la commission européenne, vote le Budget.

La Commission européenne : un organe politique qui représente et défend les intérêts de l'UE composées de 28 commissaires, propose les lois (directives, règlements, décisions). Co-décisionnaire avec le conseil de l'UE. Présidente de la commission européenne Ursula von der Leyen depuis le 01/12/2019.

D'autres institutions : la Cour de justice, la Cour des comptes, la Banque Centrale Européenne BCE, le Comité économique et social...

3) Une puissance économique de 1^{er} plan à associer au doc 1 p 102

4,5 millions de km², 512,4 millions d'habitants-28 pays membres et 19 dans la Zone Euro.

A titre de comparaison : population en millions en 2018

Chine (CN)	1, 393
Inde (IN)	1, 358
UE-28	512,4
États-Unis (US)	327,2
Russie (RU)	143,2
Japon (JP)	125,7

Suite au référendum du 23/0/2016, le Royaume Uni a notifié le 29/03/2017 son intention de quitter l'UE, pour une sortie au plus tard prévue le 30/03/2019 repoussée au 31/01/2020

Source : extrait http://europa.eu/abc/keyfigures/sizeandpopulation/howmany/index_fr.htm#chart4

Avec 17 300 milliards de dollars en 2017, l'Union européenne est la **2e puissance économique** du monde (elle était la première en 2014). Elle représente 21% du PIB mondial, derrière les Etats-Unis (24%) et devant la Chine (15%), le Japon (6%), l'Inde (3%), le Brésil (3%) et la Russie (2%).

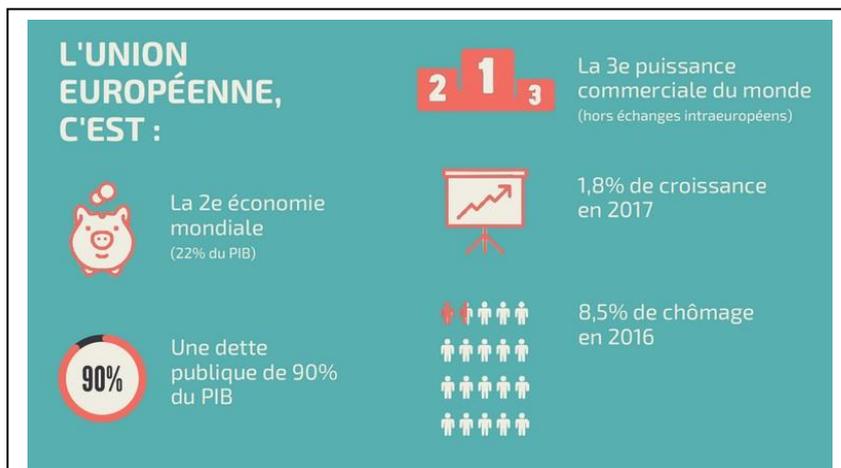
Le **revenu national (RNB) de ses habitants** est d'environ 41 000 dollars par personne en 2017 38 000 €, loin derrière les Etats-Unis (60 000\$) et le Qatar (128 000\$).

Enfin, l'Union européenne est la 1^{ère} **puissance commerciale** du monde, hors échanges intra-européens. Ses échanges avec le reste du monde représentent 15% du commerce international de biens.

A compléter avec le **doc exercice p 102**

Enfin, les échanges commerciaux au sein de la zone euro continuent d'augmenter pour atteindre près de 3 070 milliards d'euros en 2015. L'Allemagne totalise 22,6% des exportations à destination d'autres Etats membres (contre seulement 12% pour la France).

Source : Toutel'europe.eu,
L'économie européenne et l'euro, V
Lequeux, 20/07/2017



Source : Toutel'europe.eu, *L'économie européenne et l'euro*, V Lequeux, 20/07/2017

4) Des disparités cependant : (rappel données p 123 doc 3 sensibilisation)

Des disparités entre pays membres doc 2 et 3 p 101

Au sein de l'Union européenne, la richesse est diversement répartie. Ainsi, les cinq plus grandes économies (Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Espagne) représentaient 68% du PIB européen en 2016, tandis que la zone euro dans son ensemble en totalisait près de 71%.

Au sein de l'UE, le PIB par habitant indique également de **fortes disparités** : avec un niveau de plus 30 000€ dans les pays du nord de l'Europe, il atteint à peine 20 000€ dans plusieurs pays de l'est de l'UE. La valeur la plus élevée a été enregistrée pour le Luxembourg, où le PIB par habitant était environ 2,7 fois supérieur à la moyenne européenne en 2016. À l'inverse, il était inférieur à la moitié de cette moyenne en Bulgarie.

Néanmoins, une certaine convergence du niveau de vie est intervenue, la plupart des États membres qui ont rejoint l'Union en 2004, 2007 ou 2013 s'étant rapprochés de la moyenne de l'UE, malgré quelques revers pendant la crise économique et financière.

L'économie européenne concentre une grande partie des débats sur l'UE. Si celle-ci est sans conteste parvenue à devenir une puissance économique mondiale, son principal insuccès de ce point de vue réside dans la persistance, voire l'accroissement depuis la crise, des **inégalités** entre Etats membres et plus particulièrement au sein de la zone euro.

Source : Toutel'europe.eu, *L'économie européenne et l'euro*, V Lequeux, 20/07/2017

Une harmonisation incomplète : des normes différentes d'un pays à l'autre, pas d'harmonisation fiscale et des politiques structurelles à développer et faire converger : santé, croissance durable...

Ces disparités économiques et sociales posent alors le problème de la convergence des états membres et de la réalisation des objectifs de l'intégration.